



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Infos arrêtées en date du 24 avril 2020

En attente des directives complémentaires du gouvernement sur le déconfinement, voici ci-dessous les initiatives et mesures envisagées par la commune :

- Ouverture au public des services mairie et agence postale à compter du 12 mai sous réserve d'approvisionnement en équipement de protection*
- Masques à destination de chaque habitant en commande groupée par le biais de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre*
- Distribution de ces masques, dès réception de la commande qui devrait intervenir mi-mai - communication spécifique à venir*
- Accueil des enfants à l'école à partir du 11 mai - en attente des précisions sur cette reprise en lien avec l'Education Nationale et Touraine Vallée de l'Indre pour la garderie périscolaire*

Une mise à jour de ces informations se fera par affichage et sur le site Internet de la commune www.villeperdue.fr